



République et canton de Genève

Commune de Chêne-Bougeries

Dans sa séance du 19 janvier 2017, le Conseil municipal a pris la délibération suivante :

**TRAVAUX DE RAFRAICHISSEMENT DE L'ESPACE D'ACCUEIL DU
REZ-DE-CHAUSSEE DU BATIMENT DE LA MAIRIE, SIS AU N° 136 DE LA
ROUTE DE CHENE – CREDIT D'INVESTISSEMENT ET FINANCEMENT
D'UN MONTANT DE CHF 46'000.- TTC**

vu les articles 30, alinéa 1 lettres e) et m) et 31, de la Loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984,

vu le préavis favorable émis par 5 voix pour, soit à l'unanimité, par les membres de la commission des Bâtiments et Travaux, lors de leur séance du 12 décembre 2016,

vu le préavis favorable émis à l'unanimité par les membres de la commission des Finances, lors de leur séance du 13 décembre 2016,

sur proposition du Conseil administratif,

le Conseil municipal,

DÉCIDE

Par 19 voix pour et 1 abstention

- D'ouvrir au Conseil administratif un crédit d'engagement de CHF 46'000.- TTC pour couvrir les travaux de rafraîchissement de l'espace d'accueil du rez-de-chaussée du bâtiment de la mairie sis au N° 136 de la route de Chêne.
- De comptabiliser la dépense indiquée dans le compte des investissements, puis de la porter à l'actif du bilan de la commune de Chêne-Bougeries, dans le patrimoine administratif.
- D'autoriser le Conseil administratif à prélever les montants nécessaires au financement de ces travaux, sur les disponibilités de la trésorerie communale.
- D'amortir la dépense nette prévue de CHF 46'000.- au moyen de 10 annuités qui figureront au budget de fonctionnement sous le numéro 08.0100.331.00 « Amortissement ordinaire du patrimoine administratif », de 2018 à 2027.

Art. 25, al. 5 de la loi sur l'administration des communes – **Seuls des procès-verbaux dûment approuvés peuvent être communiqués au public en application de la loi sur l'information au public et l'accès aux documents du 5 octobre 2001.**

Le délai pour demander un référendum expire le 8 mars 2017.

Chêne-Bougeries, le 27 janvier 2017

Flàvio BORDA D'AGUA
Président du Conseil municipal